



Parcours de Formation

En formation voiture B/AAC/CS/Boîte automatique

Définition :

Le permis B permet la conduite de véhicules dont le PTAC (poids total en charges) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises et pouvant transporter jusqu'à 9 personnes (siège du conducteur compris).

De plus, le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque si le PTAC de la remorque est inférieur à 750 kg.

Enfin, il faut avoir 18 ans et être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR.

Les parcours de formation de tout élève se fera dans une continuité et une progressivité bien spécifique tout en étant adapté aux besoins de chaque élève conducteur.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

École de Conduite TC

27, Avenue André Bonnet – 82700 MONTECH – Tél : 0563272603 – Mail : ectc82@gmail.com

SARL au capital de 2 000 € - SIRET 878 873 256 00019 — NAF 8553Z

Agrément E 2008200010

www.ectc-montech.fr

Parcours théorique

La formation théorique pourra être suivie à votre rythme dans les locaux de l'auto-école, durant une période de 6 mois à compter de l'inscription, avec un support média tel que DVD en auto-formation ou avec un enseignant sur heure fixe durant la semaine et avec les thèmes abordés prédéfinis (voir les heures de présence de l'enseignant à l'agence ou via internet), mais aussi en vous entraînant à la maison avec les supports donnés à l'inscription (livre de code, cahier pédagogique, plateforme de code en ligne...).

De plus, un stage code sur 3 jours ou 5 demi-journées avec enseignant vous est aussi proposé durant les vacances scolaires dès l'inscription afin de passer plus rapidement l'examen théorique.

Le suivi de tous vos cours est assuré par un logiciel informatique nous permettant de connaître les séries de code déjà effectuées ainsi que votre progression.

La formation portant sur des thématiques se déroule collectivement, vous devez obligatoirement y assister.

En fonction de votre emploi du temps, vérifiez les jours, les horaires et les thématiques traitées sur le tableau.

Enfin, une fois prêt à passer l'examen, nous nous occuperons de votre inscription.

Parcours pratique

L'évaluation de départ :

Elle a pour but de fixer le nombre d'heures prévisionnelles pour l'élève conducteur dans le but de l'obtention de son permis de conduire.

Notre évaluation se déroule sur tablette pour une durée de 45min.

Lors de cette évaluation, seront contrôlées les 12 facultés suivantes: L'inhibition, l'attention partagée, l'adaptation, l'estimation, l'obéissance aux règles, le balayage visuel, la concentration, la coordination motrice, la mémoire visuelle à court terme, la largeur du champ de vision, la prévention des risques et le temps de réaction.

Ces facteurs seront listés en fonction du résultat de l'élève (du meilleur au moins bon).

Suite à l'évaluation, un volume d'heures prévisionnelles sera proposé à l'élève et un contrat de formation sera établi entre l'auto-école et l'élève. Le nombre d'heures prévisionnelles sera évolutif en fonction de la progression au cours de la formation (l'élève et l'enseignant feront le point après chaque leçon sur l'évolution des acquis des compétences du REMC).

Notre formation pratique se basera sur les compétences du REMC, ceci permettant

École de Conduite TC

27, Avenue André Bonnet – 82700 MONTECH – Tél : 0563272603 – Mail : ectc82@gmail.com

SARL au capital de 2 000 € - SIRET 878 873 256 00019 — NAF 8553Z

Agrément E 2008200010

www.ectc-montech.fr

un apprentissage progressif et de retrouver des situations de conduite en fonction du niveau et du nombre d'heures de conduite de chaque candidat.

Moyens pédagogiques et techniques :

Pédagogique : méthodes et techniques adaptées aux candidats apprenants.

Moyens et outils : Circulation sur la route, véhicules à boîte manuelle et boîte automatique de la catégorie B du permis de conduire.

Intervenants : 1 voir 2 enseignants de la conduite et de la sécurité titulaires du Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignants de la conduite Automobile et de la sécurité routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R).

Effectifs : un élève par véhicule (2 pendant les stages de conduite)

Horaires : les leçons peuvent avoir lieu de 8h00 à 18h.

Durée : minimum 20h de conduite obligatoire et 13h en Boîte Automatique.

Lors de l'apprentissage des compétences 1 du REMC, l'élève apprendra à connaître et utiliser les commandes du véhicule, à gérer son installation et celle de ses passagers et apprendra également à manier le véhicule dans un trafic faible.

Lors de l'apprentissage des compétences 2 du REMC, l'élève aura déjà acquis la maîtrise mécanique de son véhicule, par conséquent le but sera d'aller circuler dans des conditions normales afin de regarder correctement autour de soi, de mettre en place une logique d'anticipation du regard par le biais de la recherche d'indices utiles. L'élève sera également amené à apprendre à se déplacer sur route, à gérer le franchissement des différents types d'intersections et réussir à adapter les prises de décisions en rapport avec la présence d'autres usagers. L'apprentissage des manœuvres en toute sécurité sera également traité.

Lors de l'apprentissage des compétences 3 du REMC, l'élève sera confronté à des situations difficiles, routes étroites et sinueuses, route à forte déclivité, voies rapides, conditions de circulation dans un trafic dense, et si possible conduite dans des conditions météo difficiles. L'élève aura pour but d'apprendre à cohabiter avec les autres usagers y compris les poids lourds, les véhicules de transport en commun, les véhicules lents, les piétons, les 2 roues afin de pouvoir adapter ses savoirs faire et savoir être en fonction de chaque catégorie.

Lors de l'apprentissage des compétences 4 du REMC, l'apprentissage aura pour but de

École de Conduite TC

27, Avenue André Bonnet – 82700 MONTECH – Tél : 0563272603 – Mail : ectc82@gmail.com

SARL au capital de 2 000 € - SIRET 878 873 256 00019 — NAF 8553Z

Agrément E 2008200010

www.ectc-montech.fr

permettre de mettre en place une certaine part d'autonomie dans la conduite de l'élève et lui permettre également de circuler dans un souci d'économie de carburant tout en gérant sa sécurité et celle des autres usagers.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler en ville, en rase campagne, sur voie rapide ou encore de nuit (pendant l'hiver).

Aussi, avant la présentation à l'examen pratique, vous participerez à un cours collectif afin d'aborder toutes les questions qui peuvent être posées à l'examen (vérifications intérieures ou extérieures ainsi que les questions de geste de premiers secours).

Enfin, suite à l'obtention de l'examen théorique et à la validation des 4 compétences du REMC, l'élève pourra être présenté à l'examen pratique du permis de conduire. Le candidat sera accompagné par un enseignant de la conduite diplômé lors de l'examen.

École de Conduite TC

27, Avenue André Bonnet – 82700 MONTECH – Tél : 0563272603 – Mail : ectc82@gmail.com

SARL au capital de 2 000 € - SIRET 878 873 256 00019 — NAF 8553Z

Agrément E 2008200010

www.ectc-montech.fr